

**DÉCISIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE FESSENHEIM**

**Séance du 9 octobre 2025**

Sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- ☞ **de nommer** Mme Virginie STOCKY, DGS, aux fonctions de secrétaire de séance du conseil municipal ;
- ☞ **d'approuver** les comptes rendus des séances du 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet à l'unanimité et le compte-rendu du 11 septembre 2025 à la majorité (une voix contre de M. Yannick MEAL)
- ☞ **d'approuver** la mise en place des titres restaurant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au bénéfice du personnel de la collectivité ;
- ☞ **d'instaurer** le télétravail au sein de la collectivité selon les modalités définies dans la charte du télétravail, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 ;
- ☞ **d'approuver**, suite à l'installation de l'aire de camping-car aux abords de la plaine des sports et de loisirs, les termes de la convention d'occupation du sol entre la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach, la société Camping-car Park et la commune de Fessenheim ;
- ☞ **de confirmer** la participation de la commune à la tournée des pères Noël à moto 2025 ;
- ☞ **de ne pas valider** l'avant-projet sommaire de la réhabilitation de la mairie tel que présenté par la maîtrise d'œuvre et **de solliciter** un retravail du projet tenant compte des remarques formulées par la commission des affaires techniques ;
- ☞ **d'accorder** une subvention complémentaire, d'un montant de 2 500 €, à l'association du tennis club Fessenheim pour la participation à l'achat de filets brise-vents/vues avec marquage personnalisé.

Date de publication sur le site Internet de la commune : 14 octobre 2025

**Le compte-rendu intégral peut être consulté en mairie ou sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante [www.fessenheim.fr](http://www.fessenheim.fr), après son approbation.**